

L'actualité  
de votre  
commune



# Arnouville magazine

www.arnouville95.fr - AVRIL 2015 - n° 58



## BUDGET 2015 Investissement maximum pour la voirie



Réforme scolaire :  
autour de l'école,  
la ville s'engage



PLU :  
règlement d'urbanisme,  
tous concernés



Zoom sur...  
l'année du centenaire  
du génocide arménien à Arnouville

# ÉDITO

## Construire notre avenir tous ensemble



**L**e 29 mars dernier, vous avez été une large majorité d'Arnouvillois à m'accorder votre confiance à l'occasion des élections départementales. Cette confiance m'honore, de même que Claude Fernandez-Veliz, mon adjointe et mes colistiers.

Depuis l'élection de l'ancien maire Claude Bigel au Conseil régional d'Ile-de-France en 1992 et bien avant, de Paul Mazurier, élu député en 1958 et Antoine Demusois élu député en 1936, c'est la première fois que votre maire dispose d'un autre mandat électif.

J'ai toujours souhaité consacrer 100 % de mon temps à la gestion de la ville d'Arnouville et notre Communauté d'agglomération. Mais grâce à une équipe d'adjoints et de conseillers municipaux présente et compétente, grâce à des services municipaux parfaitement opérationnels, il m'a semblé utile, pour notre ville, de me présenter aux élections départementales. La gestion des communes est en effet étroitement liée à celle des départements et des régions. Tous les équipements dont notre ville est dotée n'auraient pu voir le jour sans les subventions régionales et départementales. Nos services à l'enfance, à la jeunesse, aux

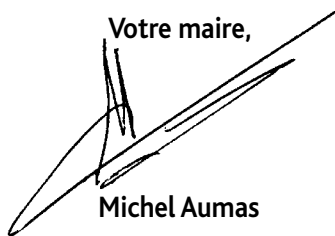
familles, aux personnes âgées, sont eux aussi financés grâce à des subventions. Nos impôts locaux n'y suffiraient pas.

Le relais direct que je vais assurer avec le Conseil départemental du Val-d'Oise constitue donc une force supplémentaire pour Arnouville. Reconstruire l'école Charles Perreault, équiper le stade de la Vallée d'un terrain en gazon synthétique, restructurer le gymnase Léo Lagrange : tels sont les grands projets que je vais m'employer à mettre en chantier rapidement, avec l'aide du département.

Au-delà des frontières d'Arnouville, j'aurai à cœur de défendre de grands projets tels que l'avenue du Paris, qui déviara l'importante circulation de transit traversant notre ville ; la prochaine phase de modernisation du pôle gare et bien évidemment, la participation active d'Arnouville aux développements futurs de l'Est du Val-d'Oise.

Avec la dernière phase d'élaboration de notre Plan d'Urbanisme, qui mettra nos projets en cohérence avec ceux du territoire, avec une situation financière saine, la ville d'Arnouville est posée sur des rails solides. Mon engagement pour notre ville est total, localement et dans les instances régionales où la voix des Arnouvillois sera désormais plus forte.

**Il ne nous reste plus qu'à construire notre avenir commun, tous ensemble.**

Votre maire,  
  
Michel Aumas  
Conseiller départemental

**Arnouville** magazine

Publication périodique de la ville d'Arnouville • Tél. : 01 30 11 16 16 • Directeur de la publication : Michel Aumas • Coordination : Service communication  
Rédaction : S. Brianchon - L. Drouin • Conception, photos, réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 • Dépôt légal : à parution

Site Internet : [www.arnouville95.fr](http://www.arnouville95.fr)

## • UNE MARCHÉ POUR LES CHRÉTIENS D'ORIENT



Michel Aumas et de nombreux élus d'Arnouville se sont joints, le 1<sup>er</sup> mars dernier, à la marche de soutien aux chrétiens d'Orient en présence du député-maire de Domont, Jérôme Chartier et de François Pupponi. Partie de l'église Saint-Thomas de Sarcelles, la marche s'est achevée sur l'esplanade de la sous-préfecture de Sarcelles.

« À Mossoul, à Kobane comme dans 35 villes et villages que les chrétiens d'Orient ont dû désertter, on extermine des hommes, des femmes et des enfants parce qu'ils sont chrétiens (...) La communauté internationale doit se mobiliser davantage pour protéger les chrétiens d'Orient (...) en Irak, la peur doit changer de camp. Daesh ne doit plus faire peur mais doit avoir peur et seule la mobilisation de la communauté internationale peut faire disparaître Daesh », a notamment déclaré le député.

## • UNE MOTION EN FAVEUR DU SERVICE PUBLIC DES NOTAIRES ET HUISSIERS

Dans le cadre du vote de la Loi Macron, le Conseil municipal a émis le vœu que le ministre de l'Économie respecte la nécessité d'une concertation avec les notaires afin que la garantie de sécurité juridique, tant pour les collectivités publiques que pour les usagers du droit, reste la même que celle qui est conférée aujourd'hui par le notariat français. Le Conseil municipal a alerté sur le risque de mettre en péril une profession qui donne toute satisfaction et remplit une mission de service public, apportant une prestation juridique de qualité pour la population.

## • RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections départementales des 22 et 29 mars ont permis d'élire le binôme qui défendra les intérêts des communes d'Arnouville et de Garges-lès-Gonesse composant le nouveau canton de Garges-lès-Gonesse. Après être arrivés largement en tête du premier tour de scrutin, Michel Aumas et l'adjointe au Maire de Garges Cergya Mahendran, ont été élus au second tour sur un score sans appel de 75% des suffrages exprimés face aux candidats du Front National. Le Val-d'Oise compte désormais 21 cantons représentés par 42 conseillers départementaux élus pour six ans. Arnaud Bazin, qui préside le Conseil départemental depuis 2011, a été reconduit dans ses fonctions par la nouvelle majorité qui compte 32 élus de la droite et du centre et 10 élus socialistes et divers gauche.

## 6 JANVIER : SOS TERRE, L'ÉCOLOGIE À CŒUR OUVERT

Le 6 janvier dernier marquait la date de la rentrée 2015 de la saison culturelle arnavilloise. Au programme, trois jours de représentations en sept séances d'un spectacle de marionnettes et d'ombres à l'attention de tous les enfants scolarisés en maternelle. « SOS Terre » était donc présenté par la Compagnie « Debout les rêves » au sein de l'Espace Charles Aznavour... L'histoire joliment racontée d'une terre en danger, menacée par le réchauffement climatique et par les excès des hommes et les dangers portés sur les animaux terrestres et aquatiques. Un moyen ludique mais réaliste de sensibiliser le jeune public à l'écologie.



## 14 JANVIER : LA RENTRÉE DU CLUB SOURIRE



C'est dans la joie et la bonne humeur que le Club Sourire a accueilli le 14 janvier dernier, plus de 150 participants à sa traditionnelle galette des rois. L'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial en musique et autour de la piste de danse. La chorale de l'association a proposé une remarquable prestation en chœur très appréciée par l'ensemble des adhérents. L'après-midi s'est conclue par une remise de cadeaux et la très attendue dégustation de la galette des rois.

## 20 JANVIER : SALLE COMBLE POUR LE SALON DE COIFFURE !

Près de 450 places assises et une salle incontestablement comble à l'occasion de la représentation de ce théâtre de boulevard. « Coiffure et Confidences » ou l'histoire de quelques clientes fidèles de ce salon de province, qui vont au fil de leurs discussions, créer une fraternité féminine sous le regard de Thérèse, la patronne du salon. Du théâtre comme on l'aime : plein de bonne humeur mais également chargé d'émotion qui a conquis le public présent ce soir-là à l'Espace Charles Aznavour avec notamment un casting sur-mesure mené par la comédienne, Astrid Veillon. On en redemande !



# “À vous de voir”

## 24 JANVIER : L'IMPROVISATION, TOUT UN ART !



Les 23 et 24 janvier puis les 6 et 7 mars, le Théâtre de Quat'Sous s'est adonné à sa spécialité : l'improvisation à travers ses célèbres matches d'impro. La salle Gaston Tran à L'Envol a accueilli un public fidèle et passionné par cette discipline exigeante, qui demande, par ailleurs, beaucoup d'entraînement. À partir d'un thème et d'un temps défini, les équipes devaient rivaliser d'imagination... car, à la fin, c'est bel et bien le public qui votait à l'aide d'un carton bleu ou rouge suivant la meilleure performance d'une des deux équipes. Le 20 juin prochain, l'association arnavilloise tiendra ses portes ouvertes afin de présenter son travail de fin d'année pour les ateliers de théâtre et d'improvisation, bien entendu.

## 31 JANVIER : « VAL DE FRANCE EN MUSIQUE » CÉLÈBRE HUGO & VERDI

L'Espace Charles Aznavour accueillait le 31 janvier dernier, le spectacle musical « Victor Hugo et Giuseppe Verdi, deux géants au sommet du romantisme ». Ce dernier est le fruit de la belle collaboration avec les conservatoires de musique (solistes, chœurs, orchestres) de la Communauté d'Agglomération Val de France autour des élèves et de leurs professeurs... mettant ainsi en scène un remarquable spectacle conjuguant des extraits de pièces de Victor Hugo et d'airs de Giuseppe Verdi (Le roi s'amuse en 1829 et Hernani en 1832).



## 8 FÉVRIER : LES ARTISTES PLASTICIENS ARMÉNIENS, INVITÉS D'HONNEUR DE PALETTE D'ARTISTES



L'édition 2015 de l'exposition « Palette d'artistes » s'est déroulée du 5 au 8 février dernier, le temps de l'ouverture au public où 74 artistes exposaient leurs œuvres. Point d'orgue de l'événement où l'atelier et l'ensemble vocal jazz ont assuré une belle prestation musicale en amont de la remise des prix de l'exposition. Le maire, Michel Aumas et l'adjointe déléguée à la Culture, Nektar Balian, ont remis les Palettes d'or, d'argent et de bronze aux différents lauréats. Félicitations à Patricia Hurbourg (Palette d'or) pour son œuvre intitulée « Polaircia », à Georgette Krede (Palette d'argent) pour son œuvre intitulée « Mon ami » et Alexander Schwarz (Palette de bronze) pour sa sculpture « Ratzevoll ». Mention spéciale à Stéphanie Sintès, pour son œuvre intitulée « Été en bohème ». Enfin, la municipalité a remercié l'Association des plasticiens arméniens de France qui était l'invitée d'honneur de cette nouvelle édition dans le cadre des célébrations du centenaire du génocide arménien sans oublier les artistes peintres et sculpteurs miltenbergeois pour leur participation active et passionnante.

## 12 FÉVRIER : CHARLOTTE LA HULOTTE & L'ENVIRONNEMENT

Environ 600 enfants des écoles élémentaires (CP/CE1/CE2) ont pu profiter des quatre séances du spectacle « Charlotte la Hulotte » interprété par la Compagnie Nomades et proposé par le service Culturel de la ville dans le cadre de la thématique de l'écologie, retenue pour cette saison 2014/2015. L'histoire d'un conte de fée moderne où deux personnages antagonistes se rencontrent: Simon d'abord dont la profession le confronte quotidiennement aux problèmes écologiques et Ludivine enfin, qui n'en a absolument pas conscience. Une belle histoire riche d'enseignement pour les plus jeunes.



## 13 FÉVRIER : LES MUSICIENS JUNIORS ENTRENT EN SCÈNE

Tous concertistes en herbe ! Comme chaque année, les plus jeunes musiciens du conservatoire, élèves des classes de guitare et des différentes classes d'instruments, ont présenté leur premier concert en formation, dans l'espace intimiste de l'Orangerie du Château. Un exercice exigeant auquel les élèves se sont livrés avec brio sous la baguette d'Aquiles Tapia, professeur de guitare et Thierry Grimont, directeur du conservatoire. Le public a notamment pu entendre une œuvre du pianiste de jazz Mathias Pizarro spécialement écrite pour un orchestre de jeunes élèves.

## 21 FÉVRIER : POIGNANT HOMMAGE AU RÉSISTANT MISSAK MANOUCHIAN

Émouvante cérémonie en hommage au résistant Missak Manouchian, à l'occasion du 71<sup>e</sup> anniversaire de son exécution par les nazis. Les portedrapeaux des associations patriotiques d'Arnouville, auxquels s'étaient joints des représentants des communes voisines et le député-maire de Sarcelles, François Pupponi, ont entouré la stèle et la célèbre affiche rouge, représentant les 23 héros du groupe Manouchian, pour un hommage poignant. Les différents discours d'hommage ont été lus par Nicole Gauthier, conseillère municipale d'Arnouville (message de l'ancien résistant Julien Lauprêtre ayant rencontré Missak Manouchian en détention à la prison de la Santé en novembre 1943) ; Gérard Grégoire, adjoint au maire de Gonesse, le représentant de l'ambassade d'Arménie en France et Pascal Doll, au nom de la municipalité d'Arnouville qui représentait le maire, Michel Aumas.



# “À vous de voir”

## 7 MARS : LE CONSERVATOIRE FAIT SON OPÉRA



Le temps d'une soirée, l'opéra a pris ses quartiers au sein de l'Espace Charles Aznavour. Cette représentation proposée en deux parties s'est d'abord ouverte avec la chorale d'enfants du conservatoire sous la direction d'Anne Boucon et Cécilia Bocquel et l'orchestre à cordes dont les jeunes choristes ont interprété avec succès de célèbres airs d'opéra. Enfin, la seconde partie de la soirée s'est brillamment poursuivie et conclue avec l'opéra-bouffe « La servante maîtresse » sous la direction de Gilles Harle, joué avec le concours de l'orchestre à cordes et des solistes et récitants du conservatoire de musique et de danse d'Arnouville.

## 19 MARS : N'OUBLIONS JAMAIS

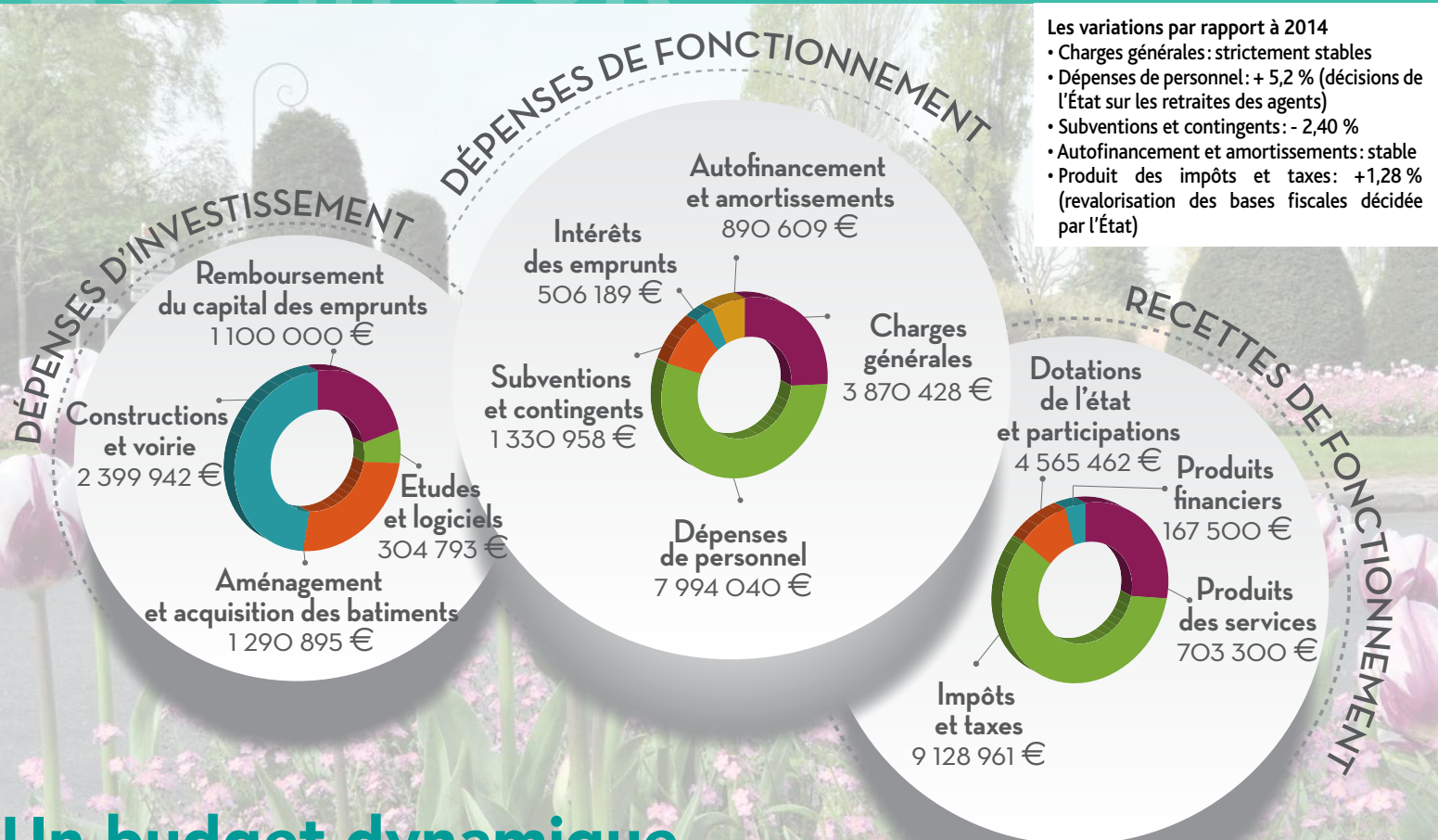
Le 53<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie a été célébré dans la solennité et le recueillement, jeudi 19 mars dernier au-devant de la stèle homonyme avant que l'ensemble du cortège ne prenne la direction du monument aux morts situé au cimetière communal. Aux côtés des associations patriotiques arnouilloises, des porte-drapeaux, des élus locaux ou encore du maire, Michel Aumas et Jean-Luc Herkat, maire de Bonneuil-en-France, le rassemblement a été ponctué par les traditionnels dépôts de gerbes et la lecture du message du secrétaire d'État, Jean-Marc Todeschini.



## 21 MARS : SOIRÉE CABARET

Vif succès pour la soirée cabaret organisée par le Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville. 350 personnes ont assisté aux prestations des élèves et des professeurs. Sur scène : les prestations du big band, de l'orchestre à cordes, de l'ensemble variétés jazz, de l'atelier jazz, des chorales et classes de danse. La formule des soirées cabaret plaît aux Arnouillois. Les spectateurs profitent d'un spectacle varié et de qualité, préparé par les talents d'Arnouville de toutes générations, dans une ambiance conviviale. Familles et amis se retrouvent ainsi autour d'une table pleine de friandises et souvent d'une bonne bouteille de champagne. Le tout pour un prix d'entrée très modique.





## Un budget dynamique dans un contexte de crise des finances locales

Premier budget de la nouvelle mandature, le budget primitif de 2015 pose les grands principes de la stratégie financière d'Arnouville pour les années à venir: maîtrise des dépenses de fonctionnement et des charges de personnel, maîtrise de la dette et mise en place des grands projets d'investissement du mandat. Un budget également marqué par un programme conséquent de travaux d'entretien des voiries communales. Mais la prudence reste de mise face aux baisses de dotations importantes décidées par le Gouvernement.

### 1 Pas de hausse des taux d'imposition.

Pour la troisième année consécutive, les taux communaux qui permettent le calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'augmenteront pas. La ville respecte ainsi un engagement clair: celui d'une stabilité fiscale destinée à ne pas grever le budget des ménages. En revanche, l'État a décidé de revaloriser les bases de calcul des impôts locaux. Même si les taux ne bougent pas, il y aura une légère augmentation des impôts en 2015.

### 2 Maîtrise des dépenses de fonctionnement

C'est le moteur de la stratégie financière d'Arnouville. Toutes les dépenses des services municipaux sont gérées avec une grande précision: dépenses courantes, achats de prestations de services, achats de fournitures. Par ailleurs, les dépenses de personnel restent contenues dans leur périmètre actuel.

### 3 L'autofinancement, remède anti-dette

Tout ce qui est économisé dans les dépenses courantes de la commune peut-être investi dans les gros travaux d'entretien, l'acquisition de matériel et la réalisation d'équipements neufs. Grâce à la bonne gestion du fonctionnement, les investissements de 2015 - y compris le remboursement des dettes antérieures - seront intégralement autofinancés. En clair, sans nouvel emprunt.

### 4 Un endettement à son plus bas niveau depuis trente ans

Toute la stratégie financière de la ville est portée sur une limitation de la dette. 2015 marquera un point optimal avec une dette par habitant d'environ 403 euros début 2015 et qui atteindra 330 euros fin 2015. C'est pratiquement le tiers des villes de même taille (964 euros). Et si vous avez entendu parler des terribles emprunts toxiques: une information importante, Arnouville n'en a aucun.

### 5 Baisse des dotations et dépenses nouvelles imposées

Alors que les dotations et subventions baissent encore de 140 000 euros cette année, l'État a imposé des dépenses nouvelles dont les communes se seraient volontiers passés. Quelques exemples à Arnouville:

- **100 000 euros supplémentaires** pour les caisses de retraites des agents communaux après la décision du gouvernement de favoriser le départ à 60 ans (au lieu de 62 ans) de certains agents;
- **100 000 euros supplémentaires** pour l'augmentation des agents de catégorie C décidée par l'État;
- **150 000 euros supplémentaires** pour financer la réforme des rythmes scolaires (l'équivalent de 2 % d'impôts).

**Total: 350 000 euros de dépenses nouvelles chaque année.**

## Les principaux indicateurs du budget 2015

### Impôts locaux.

Les taux d'Arnouville restent légèrement inférieurs à la moyenne des villes de même taille. Ils sont par ailleurs identiques aux taux 2012, 2013 et 2014.

### Endettement

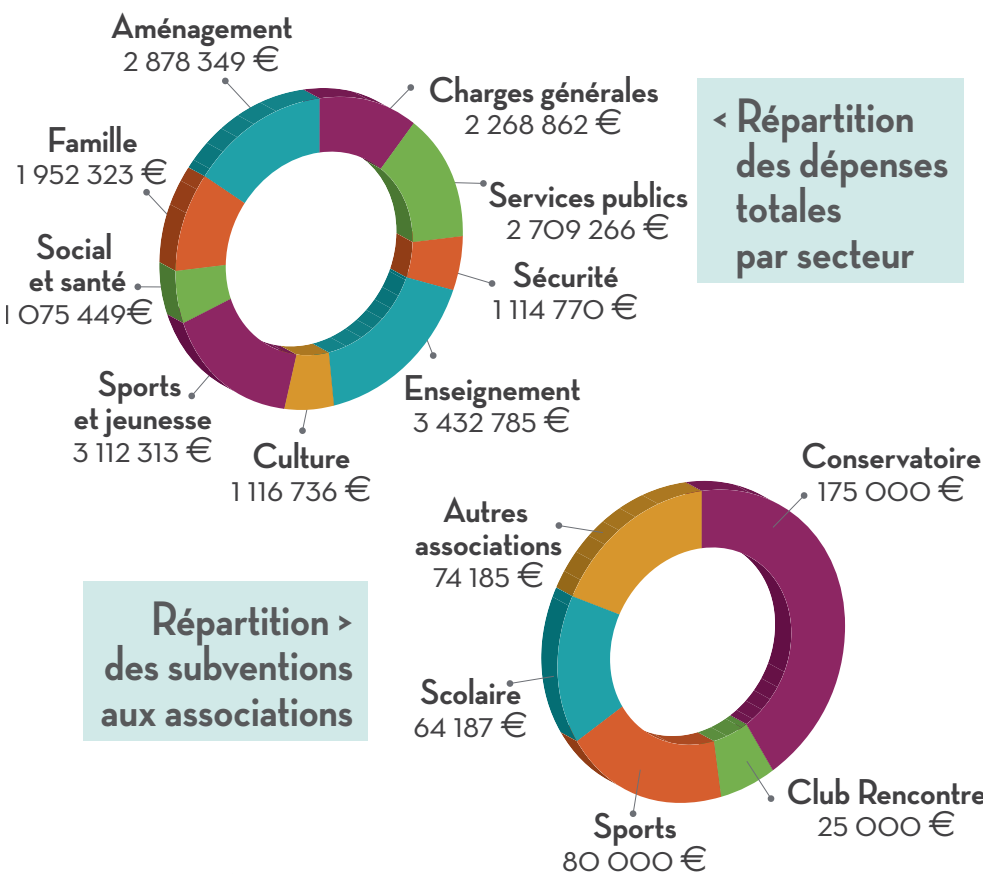
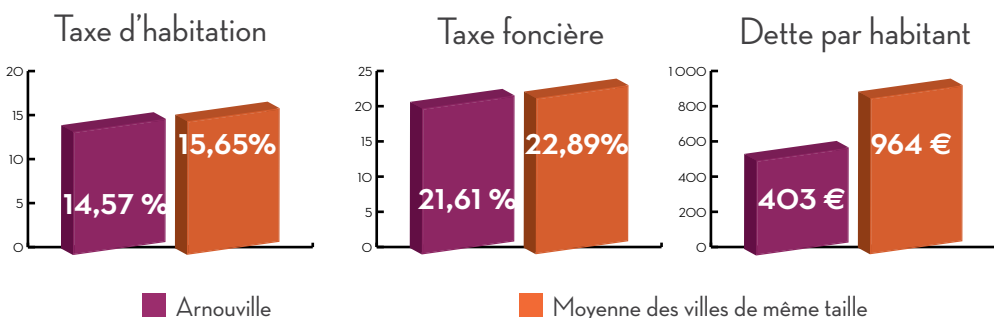
Le niveau de dette par habitant est très inférieur à la moyenne. La ville a continué à se désendetter en 2014 et la tendance se confirmera en 2015, avec un autofinancement supérieur au capital de la dette à rembourser en 2015.

### Répartition des dépenses de fonctionnement par nature

Les grands équilibres structurels du budget d'Arnouville sont respectés. L'enseignement demeure le principal poste de dépense, suivi du secteur sport et jeunesse et de l'entretien des espaces et bâtiments publics (propreté, voiries, espaces verts, etc.).

### Subventions

Elles augmentent de +3,30 % avec un coup de pouce en faveur des associations sportives et du scolaire.



## PASCAL DOLL

PREMIER ADJOINT AU MAIRE  
CHARGÉ DES FINANCES



**De nombreuses communes sont sinistrées financièrement cette année en raison des coupes drastiques des dotations de l'État. Est-ce le cas d'Arnouville ?**

Globalement, nous perdons environ 140 000 euros de dotations par rapport à 2014, soit l'équivalent de 2 % d'impôts locaux. Mais le pire a été évité de justesse. Arnouville a failli être exclue du dispositif de la politique de la ville qui nous aurait gravement pénalisés. Heureusement, la solidarité au sein de Val de France a joué et notre commune a pu être réintégrée dans le procédé, au titre du projet de modernisation du pôle gare.

### Quelle est la situation financière d'Arnouville ?

Très bonne si on la compare à d'autres villes de même taille. Nous avons une structure de la dette très saine et très inférieure aux moyennes. Arnouville dispose des moyens nécessaires pour maintenir un bon niveau de services aux habitants et surtout un bon niveau d'investissement. Mais cette situation saine ne nous fera pas relâcher la prudence.

### Un nouveau mandat, ce sont des projets à réaliser. Lesquels ?

Les gros investissements sont derrière nous : l'hôtel de ville, le centre technique, les structures jeunesse, les équipements sportifs, la Maison de la Petite Enfance ne sont plus à faire. Cette année, les gros investissements concernent le terrain synthétique du stade de la Vallée et la voirie avec un solide budget de plus de deux millions d'euros et sans emprunt nouveau. Je rappelle qu'il s'agit d'investissements d'entretien ou de modernisation de l'existant, sources potentielles d'économies de fonctionnement. Par exemple, le second terrain en gazon synthétique réduira encore les coûts d'entretien de nos équipements sportifs.

### À moyen terme, il y a aussi les projets inscrits au Contrat régional. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, le Contrat régional que nous avons sollicité en 2011 pour subventionner la reconstruction en dur de l'école Charles Perrault et la rénovation du gymnase Léo Lagrange vient enfin d'être accepté. C'est une bonne nouvelle. Ces projets d'un montant total de 3 millions d'euros seront lancés dès l'année prochaine grâce aux subventions de la région et du département qui couvriront 55 % des travaux. Nous avons de bonnes marges de manœuvre pour financer le solde grâce à notre faible niveau d'endettement.

## Le chiffre

# 18/20

C'est la note attribuée à la ville d'Arnouville pour sa gestion financière par le site internet des Contribuables associés. Cette note se base sur les chiffres officiels du ministère

des finances, issus des comptes administratifs des communes. Arnouville se trouve sur le podium des trois villes du Val d'Oise, de 10 000 à 15 000 habitants les mieux gérées.



## Les investissements 2015 : gros effort sur la voirie

**3 833 000 euros.** C'est le budget global d'investissement pour 2015. On note, cette année, un budget conséquent pour l'entretien des voiries avec 2 695 000 euros. Le point sur les principaux investissements mis en chantier.

### Voiries : 2 695 000 euros

- **409 000 euros** pour la réfection de la rue Serge Levasseur.
- **480 000 euros** pour la réfection de la rue de Senlis.
- **800 000 euros** pour la réfection de la rue Lantenne Laprade.
- **351 000 euros** pour la réfection de la rue Corot.
- **465 000 euros** pour la réfection de la rue Marcel Delavault.
- **90 000 euros** pour la réfection de la rue des Quinconces.
- **15 000 euros** pour la réfection des caniveaux, rue Claude Bigel.
- **25 000 euros** pour l'entretien des marquages au sol.
- **30 000 euros** pour les bornes et les poteaux.
- **15 000 euros** pour la signalisation verticale.
- **15 000 euros** pour l'éclairage public (remplacement de candélabres et lampes).

### Dans les écoles : 234 000 euros

- **22 000 euros** à l'école Jean Jaurès pour l'aménagement d'une classe supplémentaire et l'entretien du préau.
- **22 000 euros** à l'école Danielle Casanova pour l'aménagement de l'espace garderie et l'entretien du préau.
- **190 000 euros** pour les prestations de maîtrise d'œuvre de la reconstruction de l'école Charles Perrault.



La Ville va lancer, dès cette année, la réalisation d'un terrain en gazon synthétique au stade de la Vallée. Principal avantage : une utilisation de l'équipement par tous les temps. D'autre part, l'entretien d'un tel terrain revient moins cher : pas de tonte, pas d'arrosage, bref, un investissement générateur d'économies de fonctionnement et de plus de confort pour les utilisateurs.

### Dans les équipements sportifs : 1 025 000 euros

- **15 000 euros** pour l'aménagement des accès aux terrains de tennis.
- **910 000 euros** pour la réalisation du terrain en gazon synthétique au stade de la Vallée.
- **100 000 euros** pour la maîtrise d'œuvre de la reconstruction du gymnase Léo Lagrange.

### Moyens techniques et cadre de vie : 124 000 euros

- **34 000 euros** pour l'achat d'un tracteur.
- **10 000 euros** pour l'achat d'une nettoyeuse.
- **30 000 euros** pour l'achat de nouvelles illuminations.
- **50 000 euros** pour l'achat de plantes.

### Investissements divers : 170 000 euros

- **40 000 euros** pour le développement du réseau de vidéoprotection.
- **130 000 euros** pour des travaux d'assainissement dans le secteur du carrefour au rond-point du Christ.



### Avant l'action, la concertation

Les travaux de voirie constituent souvent une gêne importante pour les riverains. C'est pourquoi, la municipalité organise systématiquement des réunions d'information avant les premiers coups de pelle. L'occasion d'échanger et d'écouter les suggestions des habitants pour que les chantiers se passent au mieux, et d'évoquer plus largement tous les thèmes qui préoccupent les Arnouillois, en contact direct avec le maire, les adjoints, les responsables de services et les entreprises. Or, de moins en moins de riverains participent à ces réunions. Dommage... la concertation et la démocratie ne vivent que si l'on s'en sert.



Après l'enfouissement des réseaux, la rue de Senlis va bientôt faire peau neuve !

# Autour de l'école, la ville s'engage

Lancées en septembre dernier, les nouvelles activités périscolaires (NAPS) ont pris leur rythme de croisière et semblent satisfaire la communauté éducative, les enfants...et leurs parents. L'occasion de faire un point sur les autres dispositifs autour de l'école.



"I love l'impro" pour les enfants de l'école Jean Jaurès qui ne manquent pas d'énergie et de dynamisme au cours de leurs différentes séances théâtrales !

**A** Arnouville, la réforme des rythmes scolaires imposée par le Gouvernement actuel, est entrée en application en septembre dernier dans l'ensemble des quatre écoles élémentaires de la commune. Activités culturelles et sportives ont marqué ce premier semestre 2014/2015.

## Une équipe d'intervenants à l'écoute

Si les nouvelles activités périscolaires ont été mises en place avec succès, c'est en grande partie grâce à l'équipe des services de l'Éducation et de la Jeunesse qui les animent. Aux côtés de Catherine Tran, la responsable du Pôle et de Fabrice Prat, le coordonnateur du dispositif, les intervenants des activités, véritables « metteurs en scène » de la réforme sur le terrain, ont su capter l'attention et

susciter l'intérêt des enfants à l'égard des activités proposées.

## En avant la musique !

Du 3 septembre au 19 décembre, les jeunes arnouillois ont pris beaucoup de plaisir à s'initier à la musique car aucun d'entre eux n'avait auparavant pratiqué d'un instrument. Tout au long des séances qui se déroulaient dans chacune des écoles, Fabien Joséphine, l'intervenant musical a pu leur faire découvrir des familles d'instruments musicaux, participer à l'écriture musicale d'une partition, sans oublier de découvrir et pratiquer différents instruments : guitare électrique, batterie, claves, maracas... Grâce au thème de « l'environnement » choisi par les enfants, ces derniers ont présenté fin décembre,

un spectacle musical autour d'une chanson commune : « la planète » avec le concours du groupe « MALAKAF » dont l'auteur-compositeur est Jean-René Dapolo, assisté de Jacques Rosembert, batteur et de Fabien Joséphine, pianiste. Succès garanti pour un projet de groupe, moteur et dynamique.

## Du théâtre pour s'exprimer...

Adrien Fontaine et Thierry Nicol sont les deux intervenants « théâtre ». S'accepter soi-même et accepter les autres, travailler sur l'utilisation de la mémoire autour d'exercices d'improvisation en jouant sur les émotions présentes, sans oublier de compter sur l'engagement et la bonne volonté des enfants, tels ont été les grands axes des interventions de nos deux passionnés de théâtre. Une activité

## L'accompagnement à la scolarité, une priorité

À Arnouville, la réussite scolaire s'est érigée comme une priorité de la municipalité et ce, depuis de nombreuses années. Rappel des dispositifs existants :

- Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : il s'adresse aux enfants de CM2 avant leur passage en 6<sup>e</sup> autour d'ateliers ludiques et pédagogiques en leur permettant d'acquérir des méthodes éducatives à travers la mise en place d'activités pédagogiques diverses, organisées sous forme d'ateliers thématiques. De plus, les activités proposées ont pour but de valoriser et de renforcer les acquis scolaires.
- Le « Pôle d'Action Jeunesse » (PAJ) se situe au cœur de la structure "L'Envol" et, est dédié aux collégiens. Il comprend l'aide aux devoirs mais également un espace détente qui leur est réservé.
- Le soutien scolaire mis en place dans les écoles selon l'organisation de chacune d'elles.
- L'étude surveillée, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h 15 à 17h 15.
- La garderie, du lundi au vendredi (sauf le mercredi soir) de 7h à 8h 30 et de 16h 15 à 19h (15h 45 pour les maternelles).





"Fly-rugby" pour les enfants de l'école Danielle Casanova qui ont pu profiter du gymnase Léo Lagrange...

bénéfique au service de l'épanouissement et de l'amusement des jeunes arnouillois.

### Du sport pour tous

De septembre à octobre, nos jeunes sportifs en herbe, âgés de 6 à 11 ans, ont pu grâce au cours d'Alexia et de Franklin, pratiquer le basket puis de novembre à décembre, le football... et au cours des dernières semaines, du fly-rugby. « *Apprendre à connaître et à pratiquer différents sports même les moins connus, c'est le premier point positif de ces activités périscolaires* » expliquent nos deux animateurs sportifs.

La mise en place des NAPS sportives est une réussite et a permis, notamment, à tous les enfants, d'apprendre à jouer en équipe, de développer leur autonomie ou encore de connaître et de respecter les règles édictées. Les activités se sont toujours déroulées au sein de chaque école, sauf pour l'école Danielle Casanova qui a pu bénéficier de la proximité géographique du stade Léo Lagrange.



À l'école Victor Hugo, esprit d'équipe et fair-play pour les enfants qui jouent au basket !

## JEAN-CLAUDE TATTU

ADJOINT AU MAIRE  
DÉLÉGUÉ AUX  
AFFAIRES SCOLAIRES



« *Après le temps nécessaire de la concertation, est venu le temps de l'action. Six mois après la mise en place des nouvelles activités périscolaires dans notre commune, le bilan est plutôt satisfaisant au regard des réponses communiquées par le biais de l'enquête par questionnaire diffusé auprès des enfants. Des ajustements sont toujours possibles et même indispensables afin d'arriver à des formules adaptées. Ces NAPS fonctionnent sur inscription et permettent à travers, le sport, la culture ou la fibre artistique, de faire découvrir aux jeunes Arnouillois tout l'intérêt d'activités qu'ils n'auraient pas forcément pratiquées de leur propre chef.* »



Ambiance musicale à l'école Jean Monnet où les enfants ont été véritablement séduits par cette activité !

# Règlement du Plan Local d'Urbanisme : tous concernés

Arnouville comptant une majorité de propriétaires, le règlement du PLU constituera un document de référence, à appliquer à la lettre.



La seconde réunion de concertation organisée dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU a réuni une cinquantaine d'Arnouillois. Les participants ont directement posé leurs questions aux élus, ainsi qu'aux techniciens chargés de la rédaction du règlement d'urbanisme. Ils ont majoritairement exprimé leur souhait de préserver le caractère résidentiel de la commune et se sont informés sur les projets de modernisation du quartier de la gare. "Le projet fera l'objet d'études spécifiques dans un second temps", a précisé Michel Aumas.

Après avoir défini les grands objectifs du PLU, à savoir la protection du caractère résidentiel de la commune et l'intégration d'Arnouville dans la dynamique économique du territoire, la ville est entrain de fixer les nouvelles règles d'occupation du sol. En clair, les règles qui s'appliquent à toute construction nouvelle ou existante, en cas de modification ou d'agrandissement par exemple.

## Le règlement du PLU, comment ça marche ?

Le règlement du PLU reprend le principe de découpage du territoire par zones réparties en quatre grandes catégories, commun à toutes les villes.

### Zones urbaines dites "U" :

- **Zones UA**, il s'agit des zones les plus denses avec activité économique autorisée (secteur de la gare, rue Jean Jaurès et de l'avenue de la République)
- **Zones UG** : il s'agit des zones pavillonnaires qui constituent l'essentiel du territoire

d'Arnouville. Certaines activités y sont autorisées, sous conditions restrictives.

- **Zones "UX"** : il s'agit des zones avec de l'activité.

**Zones naturelles et forestières dites "N"** : concernent notamment le Bois des Condos et les abords du château.

**Zones agricoles dites "A"** : essentiellement le secteur de la ferme Lemoine.

**Zones à urbaniser dites "AU"** : il n'y en aura pas.

## Quels sont les changements par rapport au Plan d'occupation des Sols ?

Les récentes Lois Duflot et ALUR tendent vers la densification afin d'éviter l'étalement urbain. Cela s'est traduit par la suppression totale du coefficient d'occupation des sols et de la superficie minimale des terrains constructibles. Il faut savoir que le PLU d'une commune doit respecter les Lois, des servitudes d'utilité publique, et d'autres documents d'urbanisme élaborés par l'État, la Région... comme le PDUIF\* et le SDRIF\*\*.

## JEAN SARBACH

ADJOINT AU MAIRE  
DELÉGUÉ  
À L'URBANISME



*Nous entrons dans la phase la plus concrète du Plan Local d'Urbanisme avec le plan de zonage et le règlement associé. Les dernières phases de concertation et la mise à enquête publique auront lieu à l'automne pour une mise en application du PLU fin 2015, début 2016.*

## Quelles règles s'appliquent dans les différentes zones ?

Le principe commun pour tous les PLU est très simple : le règlement d'urbanisme comporte 14 articles pour chaque type de zone. Voici les principaux articles :

- occupation du sol interdite dans la zone,
- accès voirie,
- implantation des constructions par rapport aux voies et limites séparatives,
- emprises au sol des constructions,
- hauteur maximale des constructions,
- aspect extérieur des constructions,
- stationnement,
- espaces libres et plantations,
- performances énergétiques,
- infrastructures de télécommunication.

Il s'agit des règles qui permettent de définir de manière ultra-précise les possibilités de construction ou de modification du bâti, zone par zone.

## Quels sont les pouvoirs de la commune en matière d'urbanisme ?

Il y a une règle de base : l'intégration des constructions en harmonie avec l'environnement extérieur. En clair, la municipalité peut imposer des critères architecturaux dont l'objectif est de préserver le caractère résidentiel de la ville. Autres critères pris en compte : le stationnement, avec un minimum de 2 places par habitation dont une couverte ou encore l'obligation de laisser une large part des parcelles construites en pleine terre pour préserver la trame verte.

Depuis le 23 mars, une exposition sur le PLU se tient dans le hall de l'accueil de la mairie. Un registre y est à votre disposition ainsi qu'au service urbanisme.

## Logement social : Arnouville bridée par le bruit

La Loi Duflot impose un pourcentage de 25 % de logements sociaux dans toutes les communes d'ici 2025. Une règle qui ne concerne pas directement Arnouville, la commune étant quasiment « inconstructible » du fait du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle. Néanmoins, une dérogation concernera le quartier de la gare où la construction de 200 logements nouveaux sera autorisée dans le cadre de la révision du Contrat de Développement Territorial.

# L'année du centenaire du génocide arménien : tout un programme

2015 est l'année où nous commémorons le centenaire du génocide du peuple arménien par le gouvernement turc. La municipalité vous propose un programme sur-mesure au cours des prochains mois. À vos agendas !



Levon Minassian a conquis le public venu nombreux à l'Espace Charles Aznavour dans le cadre du concert organisé par le service Culturel de la ville à travers les commémorations du centenaire du génocide arménien.

1915 – 2015 : un anniversaire qu'Arnouville, première terre d'accueil de la communauté arménienne en exil, ne pouvait manquer. En effet, cette année marque la commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire du génocide arménien perpétré par le gouvernement turc de l'époque. Les autorités actuelles de ce pays continuent pourtant de dénier l'Histoire et à refuser de reconnaître leur participation active dans ce massacre de masse.

## Expositions, conférences, spectacles...

Lancées en février dernier, les commémorations du centenaire ont débuté avec l'exposition Palette d'artistes : l'Association des artistes plasticiens de France était l'invitée d'honneur de la manifestation. Des sculpteurs et peintres arméniens ont ainsi présenté leurs travaux artistiques devant un public venu nombreux aux côtés d'artistes français et miltenbergeois. À venir, le 13 avril, l'ouverture de l'exposition : « Le génocide des Arméniens en 1915 » qui sera suivie d'une conférence thématique animée par Raymond Kevorkian, historien.

## ... Des commémorations, des témoignages et des concerts

Jusqu'au mois de mai, le cycle mémoriel se poursuivra à Arnouville. Le 25 avril d'abord lors d'une veillée commémorative à l'Espace Charles Aznavour. D'ailleurs, la municipalité recherche des musiciens amateurs afin de marquer ce moment du souvenir. Le lendemain, dimanche 26 avril, rassemblement et commémoration du centenaire avec une



messe de requiem en l'église Sainte-Croix de Varak puis cérémonie officielle au-devant de la stèle des Arméniens.

La municipalité, avec le concours du service Culturel, d'associations arméniennes et de nombreux intervenants, vous propose un programme sur-mesure dans le cadre de ces commémorations.

**À savoir...**

Retrouvez toute la programmation sur la plaquette disponible en mairie ou sur le site internet de la ville. Rejoignez la page officielle Facebook du centenaire à Arnouville.

## NEKTAR BALIAN

ADJOINTE AU MAIRE  
DÉLÉGUÉE  
À LA CULTURE,  
AUX FÊTES  
ET AU JUMELAGE



**Vous êtes d'origine arménienne et en votre qualité d'élue, vous êtes en charge de l'organisation de la célébration du centenaire du génocide à Arnouville. C'est un projet qui vous tenait à cœur ?**

*Bien entendu. Le maire, Michel Aumas, a souhaité que la commune prenne toute sa part aux commémorations nationales et mondiales de ce 100<sup>e</sup> anniversaire du génocide. L'année 2015 a une résonance toute particulière pour les descendants des victimes du génocide. La justice n'est pas passée et c'est la continuité d'un long combat pour la reconnaissance de la vérité.*

**L'ensemble de cette programmation est le fruit de nombreux partenariats...**

*Oui, c'est exact ! La ville propose une programmation variée. Pour cela, elle s'est appuyée sur le concours d'associations artistiques et culturelles, de partenaires institutionnels, de personnalités reconnues pour leur expertise sur le sujet... Ensemble, nous allons plus loin !*

**Le 24 avril prochain, se dérouleront des cérémonies officielles dans le monde entier, tandis que l'État turc organisera une contre-manifestation. Est-ce une provocation de plus ?**

*Toutes les tentatives de diversion et de déformation ne peuvent remettre en cause la réalité historique. Par exemple, la Turquie organisera le 24 avril (un jour avant le début de la bataille de Gallipoli), une cérémonie internationale afin de monopoliser l'ensemble des chefs d'État et de Gouvernements. C'est une provocation de plus et la démonstration concrète de l'attitude négationniste de ce pays et de ses responsables politiques envers le peuple arménien.*

## Pétanque : former, se perfectionner et assurer la relève

L'association ARNOUVILLE PÉTANQUE vient de créer sa propre école. Une décision soutenue par la Fédération française de pétanque et qui se veut avant tout, volontariste et durable.

Arnouville Pétanque est une ancienne association bien implantée dans notre ville. Cette saison, elle compte 115 adhérents venus d'Arnouville mais également des communes limitrophes. Avec l'ouverture de l'école de pétanque, le club souhaite attirer plus de jeunes et de nouveaux adhérents.

### Une école ouverte à tous

Lancée le samedi 7 février dernier, l'École de pétanque est directement rattachée au club arnouillois. « Cette décision a été actée par le bureau de l'association et s'est mise en place tout naturellement : nous souhaitons transmettre la passion de ce sport et préparer la relève » explique Jean Thibaut, président d'Arnouville Pétanque depuis 1998.

### Un encadrement diplômé et expérimenté

L'école de pétanque s'adresse aux enfants mais également aux adultes. L'association dispose par ailleurs de personnes formées à l'image de Lionel Serreau, Guy Jacquemart, Serge Avignon, Stéphane Tilmant et Jean Thibaut. Un gage de sérieux et de qualité pour le club local qui souhaite attirer le plus grand nombre d'intéressés. Les cours ont lieu



chaque samedi matin de 9 h 30 à 11 h 30, sur le terrain de pétanque situé rue Léo Lagrange. Le coût : 40 €, prix de la licence à l'année, ce qui donne droit à l'École de pétanque, à l'assurance ainsi qu'à l'accès au club. Gratuit pour les enfants jusqu'à 17 ans.

#### > Renseignements :

Arnouville Pétanque - 6 rue Léo Lagrange  
Tél. : 01 39 85 02 94 / 06 12 41 65 36  
thibaut.jean@hotmail.fr  
Site : www.arnouvillepetanque.fr



## Génocide : les Assyro-chaldéens aussi...

En cette année des célébrations officielles du centenaire du génocide arménien, ne faisons pas l'impasse sur les massacres de masse perpétrés par le gouvernement jeunes-turcs... à l'image d'autres peuples comme les Assyro-chaldéens.



Aujourd'hui, nous savons que ces massacres ne sont pas reconnus comme tels et que les méthodes négationnistes employées par la Turquie contribuent à refuser de regarder la réalité en face, vis-à-vis de ces nombreux génocides. Aux côtés des communautés en exil et qui ont trouvé refuge dans nos communes, la ville d'Arnouville n'a eu de cesse de réclamer justice et vérité pour ces crimes qui demeurent toujours impunis. Toutefois, la reconnaissance du génocide Assyro-chaldéen est en cours, puisque le 24 mars dernier, l'assemblée nationale de la république d'Arménie a reconnu qu'en même temps que le génocide arménien, un génocide était perpétré contre les peuples assyro-chaldéens et grec.

Le Maire, Michel Aumas, et son adjoint Mathieu Doman se recueillent au nom de la municipalité devant la stèle érigée en souvenir des 250 000 assyro-chaldéens assassinés sous l'Empire Ottoman.

### Une stèle du souvenir

Rue Jean Jaurès, face à la future église en cours de construction, la municipalité a inauguré il y a deux ans, une stèle en mémoire des milliers d'Assyro-chaldéens lâchement assassinés par le gouvernement jeunes-turcs au cours des années 1915 à 1920.

Chaque année, un rassemblement solennel réunit les élus locaux, les associations patriotiques ou encore les descendants des victimes du génocide. D'ailleurs, une cérémonie officielle s'y déroulera le samedi 25 avril prochain. Un moment chargé d'émotion à ne pas manquer.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

#### OCTOBRE 2014

Ilyes Amara

#### Novembre 2014

Ilan Dönmez, Enzo Licauti Dillmann, Malick Toure, Habib Dilek, Mikael Zalyan, Gabriel Carras, Alex Armatys, Azra Yilmaz, Habou Camara, Delfin Bulut, Adèle Trochon, Robin-Welat Kuran, Lydia Abdelmalek, Jaslyne-Rose Singh, Ndounkeu Mahoungou-Kandza, Héléna Yane, Thomas Yaramis.

#### Décembre 2014

Shaine Boussaha Afdal, Ugo Liebert, Nathan Yildiz, Léa Foual, Zerrin Keles, Ethan Sanogo Menidih, Amine Haddadi, Peryann Kaniah Barreto, Alyssa Delivry, Jawhara Mejit Titebah, Harmain Shoukat, Lindsay Nguyen, Paul Sabur,

Abiha-Wajid Asghar, Evan Albayrak, Cristiano Fidan, Mohib-Butt Javed, Nayla Tosun, Arin Kucukkaya, Inayah Silly, Nour Bennenni, Oriana Glaisner, Inès Oumachi, Ambre Viator, Ilyès Devisme, Léna Vildeuil

#### Janvier 2015

Evine Yetis, Fatma Tariq, Gabriel Grimaldi, Maya Marinkovic, Zoé Guduff, Lya Hachet, Sacha Dous, Maéva Mercuri, Lina Karali, Ismaël Ciobanu, Ilyes Ettouhami, Lorenzo Magistro, Ilayda Balikcioglu, Neissa Kante, Lorine Belek, Noé Adikti, Léa Keklik.

### MARIAGES

#### Novembre 2014

Sayim Aslan / Séverine Bahar

#### Décembre 2014

Naim Yuksel/Semra Arslan

Mohamed Benhellal/Hassina Touloum  
David Chemama/Julie Mazouz  
Mustapha Djerir/Sihem Moualhl

#### Janvier 2015

Gökhan Ulger/Zöhre Dogan

### DÉCÈS

#### Octobre 2014

Robertte Creveau veuve Perrotin  
Bronislaw Witek

#### Novembre 2014

Christiane Lapointe Épouse Duloste  
Lino Simonetti  
Ljubica Jovanovic Épouse Ljubicic  
Yvonne Lincot veuve Lallour  
Clément Dos Santos  
Germaine Bailly veuve Fontenelle  
Stéphane Feral

#### Décembre 2014

Robert Tardif  
Beren Keles  
Jenny Soussan veuve Albo  
Irène Bourry  
Touria Tanjaoui Épouse Moufakkir  
Hilaire Bedel  
Gilbert Simaer  
Paul-Evans Lecuyer--Cappe  
Lucienne Le Fur veuve Déchandon

#### Janvier 2015

Jean Biglione  
Jan Jel  
Antoine Tarakdjian  
Ferroudja Ait-Abdelkader veuve Ait-Addi  
Louis Torcheux  
Virginie Kazian veuve Adjemian  
André Duronsoy  
Marie-Cécile Petitfils veuve Birbes  
Colette Barille veuve Beuve

## « TRIBUNES D'EXPRESSION »

### Groupe de l'opposition

#### Une majorité qui défend le notariat et s'oppose à défendre les droits des salariés!

Lors du conseil municipal de février, la majorité a voté une motion de soutien aux notaires alors même qu'elle s'était opposée à notre motion pour le maintien à la « maison départementale des syndicats » dont le bail devait être résilié par le Conseil général.

Le chômage touche de nombreux Arnouillois. Avec la crise, nous sommes nombreux à nous rapprocher des syndicats afin de défendre et faire respecter nos droits au travail.

#### Un débat d'orientation budgétaire (DOB) qui nous laisse sur notre faim!

Le gouvernement agit à tous les niveaux de l'Etat pour réduire les déficits. C'est une mesure d'équité entre les générations pour les socialistes. Constat pas partagé par les communistes. Pour autant à Arnouville, comme dans les autres villes, la baisse de dotations est réelle. Pour ce premier DOB, nous attendions de la majorité qu'elle structure son plan d'action pour la mandature, mais non!

La droite s'apitoie sur son sort, pleure les baisses de dotations, mais ne propose rien d'autre. Les temps sont durs, mais cela ne justifie pas l'inaction et la résignation. Un DOB ne doit pas se restreindre à un simple bilan comptable, il doit souligner les choix et les orientations politiques. Au lieu d'envisager l'avenir, la majorité regarde le passé et se cache derrière son bilan sans tenir compte des réels besoins de la population. La rigueur budgétaire est une chose, agir aux côtés des citoyens en est une autre.

Malgré le PEB, la démographie de la ville augmente à plus de 14 000 habitants. Dans les années à venir, 200 logements supplémentaires sortiront de terre. Nous attendions qu'une réflexion de fond sur les capacités d'accueil des structures municipales (crèche, centre de loisirs, école) s'engage avec des objectifs à long terme. Mais encore une fois, pas de débat.

La majorité a passé sous silence les problèmes du commerce et de l'attractivité économique de la ville. Cela traduit le fatalisme et l'absence de volonté d'action de la majorité sur ces questions.

En cette période où les valeurs républicaines et du vivre ensemble reprennent toute leur place, nous aurions apprécié que les orientations en terme de vie associative ne soient pas traitées comme un simple chapitre d'un bilan financier.

Des priorités politiques de la majorité, nous n'en savons pas plus, Nous retiendrons un statu quo et une réelle absence d'ambition pour Arnouville.

#### « Ensemble Construisons l'avenir d'Arnouville »

Sylvain LASSONDE, Nicole GAUTHIER, Nouredine MAATOUG, Thérèse MARTIN

Permanence 1<sup>er</sup> jeudi du mois 18h30-20h ancienne mairie  
pour le CCAS sur RDV au 06-80-62-96-03

### Groupe majoritaire "Dynamisme et expérience pour Arnouville"

Le 29 mars dernier, les Arnouillois et les Gargeois ont accordé une très large confiance au binôme formé par Michel Aumas et Ceryga Mahendran, épaulés par notre collègue Claude Fernandez-Veliz, pour défendre les intérêts du canton au sein du Conseil départemental.

Le groupe « Dynamisme et expérience pour Arnouville » se réjouit de ce succès. C'est une force supplémentaire au service des intérêts de notre commune et de l'ensemble des habitants du Val-d'Oise.

Nos opposants, de leur côté, semblent ne tirer aucune leçon de leurs échecs successifs. Ils continuent, de surcroît, de donner des leçons de gestion. Le récent débat budgétaire a été sur ce plan édifiant. Les socialistes défendent une politique gouvernementale visant à réduire les déficits, mais nous reprochent de l'appliquer au niveau local. À les entendre, la rigueur budgétaire que nous pratiquons pour faire face aux baisses de dotation n'est pas la solution. Allez comprendre!

Mais que faire d'autre sinon rechercher toutes les économies possibles, pour maintenir les finances locales à flot et garantir la qualité des services existants. Il y a bien sûr une autre solution : augmenter les impôts locaux pour compenser les baisses de dotations. Nous refusons cette option, car les contribuables sont essouffés par le matraquage fiscal socialiste qui ruine les classes moyennes.

Préparer des plans d'actions à long terme, mais comment? Sur quelles bases? Le Gouvernement a engagé une réforme des collectivités territoriales - intercommunalités et départements - sans dire de quelle manière elle va s'organiser. Quelles compétences, quels financements? Pas de réponses. Dans cette purée de pois, comment établir un cap de manière sûre?

Face à de telles incertitudes, nous continuons d'agir avec prudence, dans le respect scrupuleux de l'argent public. Cette méthode vaut à notre ville de disposer d'un budget très solide, d'un endettement très faible et d'une quantité appréciable de services et d'équipements publics de qualité.

Des projets sont en bonne voie : rénovation du gymnase Léo Lagrange, reconstruction de l'école Charles Perrault, création d'un nouveau terrain d'entraînement au stade de la Vallée, sans parler de notre Plan Local d'Urbanisme qui fixe des objectifs clairs à horizon 2025.

Sur cette mer agitée par l'incohérence des décisions gouvernementales, dans le brouillard des réformes bâclées, soyez rassurés, il y a un bon capitaine à la barre du navire Arnouville et un bon équipage à la manœuvre. Notre ville ne s'échouera pas sur les écueils de la démagogie. Les critiques que nous recevons ne méritent qu'un qualificatif : pathétique!

Pascal Doll, premier adjoint au maire, pour le Groupe majoritaire  
"Dynamisme et expérience pour Arnouville"

# agenda

Avril/mai/juin 2015

SAMEDI 23  
ET DIMANCHE 24 MAI

## LE PIANO RETROUVÉ EN CONCERT

Les 23 et 24 mai, deux dates uniques pour retrouver le piano du compositeur Gabriel Fauré, entièrement restauré il y a un an et demi grâce à la générosité de nombreux mécènes et donateurs. Un piano chargé d'histoire, à la sonorité incomparable pour deux nouveaux concerts exceptionnels avec des interprètes de très haut niveau autour de cet instrument de musique remarquable. Une occasion d'entrer dans le monde de la musique classique par la grande porte et de partager un moment musical de très grande qualité à Arnouville.

• Samedi 23 mai / 20h45 / **Église Saint-Denys**  
Avec le chœur de Paris 13<sup>e</sup> et Nicolas Jortie, pianiste.

• Dimanche 24 mai / 15h30 / **Église Saint-Denys**  
Concert pour piano et violoncelle avec Olivier Laville, pianiste et Camille Seghers, violoncelliste

Entrée payante

Renseignements et réservations :

06 50 09 93 88 ou [association.piano.retrouve@gmail.com](mailto:association.piano.retrouve@gmail.com)



JEUDI 16 AVRIL  
ET VENDREDI 17 AVRIL

Espace Charles Aznavour

## LES FABLES DE LA FONTAINE

Jeudi 16 à 9h30 et 14h et vendredi 17 à 9h30.



VENDREDI 17 AVRIL

20h / Auditorium du conservatoire

## TOUR DU MONDE DES DANSES

Concert par les classes de piano avec les élèves et leurs professeurs. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements/réservations : 01 34 45 97 12



JEUDI 7 MAI

20h30 / Église catholique arménienne  
(avenue Henri Barbusse)

## CONCERT ARMÉNIEN

Venez découvrir la musique arménienne avec différentes formations instrumentales et vocales du Conservatoire.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements/réservations : 01 34 45 97 12



VENDREDI 22 MAI

20h30 / Salle Gaston Tran à L'Envol - Maison de la Jeunesse

## CONCERT, SOIRÉE JAZZ

Rencontre avec les ateliers Jazz des conservatoires de Sarcelles, Villiers-le-Bel et Arnouville. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements/réservations : 01 34 45 97 12



SAMEDI 6 JUIN

17h / Bibliothèque intercommunale

## LES TROIS VŒUX

Contes et légendes du Brésil (5/6 ans) par Stéphane Ferrandez.

Entrée libre

Renseignements/réservations : 01 39 85 39 96



SAMEDI 13 JUIN

20h30 / Espace Charles Aznavour

## CONCERT DE FIN DE SAISON

Première partie (La portée disparue, comédie musicale).

Deuxième partie (Grand orchestre).

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Renseignements/réservations : 01 34 45 97 12



SAMEDI 27 ET  
DIMANCHE 28 JUIN

Espace Charles Aznavour

Samedi (20h30) et dimanche (16h30)

## GALA DE DANSE

Spécial de fin de saison des classes de danse de Lucie Gérardin et Oriana Ducoin.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements/réservations : 01 34 45 97 12



PENSEZ À VOS RÉSERVATIONS !